

**Procès-verbal du conseil d'établissement**  
**19 septembre 2023 – 18 h 30**  
**Immeuble Limoges – Local A-121**

**Membres présents**

Simon Beaudry, directeur  
Rachelle Ada, directrice adjointe  
Marie-Claude Mallet, parent  
Véronique Pepin, parent  
Susanne Trachsel, parent  
Nicolas Tremblay, parent  
Benoit Chaussé, parent (substitut)  
Pascale Fortin, enseignante-orthopédagogue  
Isabel Gauthier, enseignante  
Christine Gévry, enseignante  
Rachel Vincent, technicienne en service de garde

**Membres absents**

Joël Paquette, enseignant (substitut)  
Jonathan Gauvin, parent  
Abra Agboli, parent (substitut)  
Sabrina Vaillant, enseignante  
Lisa Lagacé, membre de la communauté

**Invitée**

Mme Basant (Centre communautaire Entre-Nous)

<b>1. Ouverture de la réunion</b>	La réunion est ouverte à 18h 30.	
<b>2. Vérification du quorum</b>	Le quorum est constaté.	
<b>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.  <i>Proposé par</i> : Christine Gévry <i>Secondé par</i> : Nicolas Tremblay	<b>CE-23-24-01</b>
<b>4. Intervention du public et des membres de la communauté</b>	Mme Basant représente le <b>Centre communautaire Entre-Nous</b> . Elle cite plusieurs initiatives du centre qui visent à favoriser le sentiment d'appartenance et à répondre aux besoins de la communauté aylmeroise.  Le centre développe et consolide un continuum de programmes et de projets qui vont de <b>l'aide aux devoirs pour 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, à un projet entre filles/entre garçons, à de la formation. Dans cette optique, Mme Basant distribue des brochures publicitaires du centre communautaire qui démontrent leur programme.</b>  Les informations seront envoyées aux parents concernés.	

<p><b>5. Nominations</b></p> <p><b>a) Secrétaire</b></p> <p><b>b) Présidence</b></p> <p><b>c) Vice-présidence</b></p>	<p>Comme chaque année scolaire, cela commence par les nominations. Un bref aperçu est établi pour détailler le rôle de chaque poste.</p> <p>Mme Pascale Fortin propose madame <b>Hammoucha Oubenahmed</b> (secrétaire de l'école) <b>au rôle de secrétaire du conseil d'établissement</b>. Elle accepte la mise en candidature. N'ayant aucune autre candidature, Mme Hammoucha Oubenahmed est élue par acclamation.</p> <p>Mme Marie-Claude Mallet se propose pour la présidence. N'ayant aucune autre candidature, <b>Mme Marie-Claude Mallet est élue par acclamation.</b></p> <p>Mme Véronique Pepin propose <b>M. Jonathan Gauvin pour le rôle de vice-président</b>. N'ayant aucune autre candidature, M. Jonathan Gauvin est élu par acclamation.</p>	<p><b>CE-23-24-02</b></p> <p><b>CE-23-24-03</b></p> <p><b>CE-23-24-04</b></p>
<p><b>6. Adoption et suivis du procès-verbal du 13 juin 2023</b></p>	<p>Le procès-verbal est adopté à <b>l'unanimité</b>.</p> <p><b>Proposé par</b> : Isabel Gauthier  <b>Secondé par</b> : Christine Gévry</p> <p><b>Suivis</b> :  Aucun suivi.</p>	<p><b>CE-23-24-05</b></p>
<p><b>7. Correspondance</b></p>	<p>Aucune correspondance</p>	
<p><b>8. Décisions :</b></p> <p><b>8.1 Calendriers des rencontres 2023-2024</b></p> <p><b>8.2 Règles de régie interne 2023-2024</b></p>	<p>La direction présente la proposition des dates de rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.</p> <p><b>Proposé par</b> : Pascale Fortin  La proposition est adoptée à <b>l'unanimité</b>.</p> <p>La direction présente le document de régie interne pour l'année scolaire 2023-2024.  <b>Des changements sont proposés au point 10, concernant le retrait d'un membre élu après 3 absences.</b></p> <p><b>Proposé par</b> : Nicolas Tremblay  La proposition est adoptée à <b>l'unanimité</b>.</p>	<p><b>CE-23-24-06</b></p> <p><b>CE-23-24-07</b></p>

<p><b>8.3 Campagne de financement – Diners-pizzas</b></p>	<p>La direction présente <b>la campagne de financement des diners-pizzas</b>. Les profits amassés serviront au financement des activités de masse de l'école (épluchette de maïs, activités thématiques, fête de fin d'année, etc.). Trois soumissions sont proposées. Après discussion, il est convenu de retenir les services de <b>Gabriel Pizza</b> et de facturer 3\$/pointe aux parents des élèves inscrits.</p> <p><b>Proposé par</b> : Nicolas Tremblay La proposition est adoptée à <b>l'unanimité</b>.</p>	<p><b>CE-23-24-08</b></p>
<p><b>8.4 Représentant de la communauté</b></p>	<p><b>Les Partenaires du secteur Aylmer souhaitent poursuivre leur participation au sein du Conseil d'établissement de notre école</b>. En cas d'indisponibilité de madame Lisa Lagacé, directrice générale, un autre membre de son équipe pourra la substituer.</p> <p><b>Proposé par</b> : Isabel Gauthier <b>Secondé par</b> : Pascale Fortin.</p>	<p><b>CE-23-24-09</b></p>
<p><b>8.5 Campagne de financement – 6<sup>e</sup> année</b></p>	<p>Les enseignantes de 6<sup>e</sup> année souhaitent organiser une campagne de financement au profit des activités de finissants. <b>Elles proposent une vente de fromage en partenariat avec la compagnie Perfection</b>.</p> <p><b>Proposé par</b> : Véronique Pepin La proposition est adoptée à <b>l'unanimité</b>.</p>	<p><b>CE-23-24-10</b></p>
<p><b>8.6 Programmation des journées pédagogiques (SDG)</b></p>	<p>La direction présente <b>la planification des activités qui se dérouleront au service de garde lors des journées pédagogiques</b>.</p> <p><b>Proposé par</b> : Christine Gévry La proposition est adoptée à <b>l'unanimité</b>.</p>	<p><b>CE-23-24-11</b></p>
<p><b>8.7 Activités parascolaires 2023-2024</b></p>	<p>La direction présente <b>la planification des activités parascolaires pour l'année 2023-2024</b>. D'autres activités seront présentées au Conseil d'établissement plus tard cette année en fonction de l'offre de services de nos partenaires.</p> <p><b>Proposé par</b> : Benoit Chaussé La proposition est adoptée à <b>l'unanimité</b>.</p>	<p><b>CE-23-24-12</b></p>

<p><b>8.8 Sorties scolaires en milieu culturel</b></p>	<p>La direction présente <b>la planification des sorties scolaires en milieu culturel pour l'année 2023-2024</b>. Les frais associés à ces sorties sont payés par une mesure du ministère. Plusieurs balises encadrent les lieux pouvant être visités. Il se peut que d'autres sorties soient ajoutées en cours d'année en fonction de la programmation des salles de spectacle et des musées.</p> <p><b>Proposé par</b> : Isabel Gauthier La proposition est adoptée à <b>l'unanimité</b>.</p>	<p><b>CE-23-24-13</b></p>
<p><b>9. Informations complémentaires</b></p> <p>a) <b>Formation des nouveaux membres</b></p> <p>b) <b>Mot de L'OPP</b></p> <p>c) <b>Projet éducatif</b></p> <p>d) <b>Mot du SDG</b></p> <p>e) <b>Mot des enseignants</b></p>	<p><b>La direction rappelle qu'une formation obligatoire doit être suivie par tous les nouveaux membres</b>. Le lien vers cette formation leur a été envoyé. La date limite est le 15 octobre 2023.</p> <p>Nous organisons notre <b>activité d'épluchette de maïs le 22 septembre 2023 à l'immeuble Limoges</b>. Tous les parents sont invités ainsi que leur famille. Un parent bénévole s'est proposé volontaire pour coordonner l'activité et les parents bénévoles.</p> <p><b>Les travaux vont se poursuivre au cours des prochaines semaines pour finaliser les objectifs, les cibles et les indicateurs</b>. L'avancement du produit sera présenté lors de la prochaine rencontre.</p> <p>Mme Rachel souligne qu'on a eu <b>une belle rentrée scolaire</b>. C'est avec plaisir et joie que <b>les rencontres de service de garde se sont déroulées</b>. Elle est contente d'avoir une belle équipe. <b>Plusieurs activités sont au programme au cours des prochaines semaines</b>. L'aide au devoir est prévu de 15h à 15h30 à chaque jour.</p> <p>Les moyens de pression en lien avec les négociations syndicales se poursuivent. Nous avons vécu une très belle rentrée scolaire avec notre personnel et nos élèves. <b>Les orthopédagogues se mobilisent pour le assurer le dépistage à St-Paul et à Limoges.</b> Kathryn Bécharde- Asselin : 1<sup>e</sup> cycle</p>	

	<p>Dorinda Messervier-boucher : 2<sup>e</sup> cycle  Pascale Fortin : 3<sup>e</sup> cycl</p> <p><b>Notre école a été choisie par le Ministère pour le projet pilote d'aide à la classe.</b> Nous recevons un ajout de ressource équivalant à 2 employés temps plein, dont les heures sont réparties entre des éducatrices du service de garde.  <b>Les activités parascolaires commenceront sous peu.</b></p> <p>Considérant l'heure et les points restants, une prolongation de 15 minutes à la rencontre est proposée.</p> <p><i>Proposé par</i> : Christine Gévry  <i>Secondé par</i> : Pascale Fortin</p> <p>f) <b>Mot de la présidente</b></p> <p>Mme Marie-Claude Mallet souhaite à tous les membres présents une bonne rentrée scolaire.</p> <p>g) <b>Mot de la direction</b></p> <p>Mme Rachelle fait un petit retour sur les activités de l'année passée qui étaient très intéressantes.  <b>La participation des parents bénévoles été remarquable.</b>  On les remercie pour leur implication et de rigueur.  <b>L'accueil des parents à St-Paul et à Limoges</b> s'est bien déroulé, malgré la canicule, pour les parents et les enseignants.  <b>M. François (prof. de musique)</b> participe au mouvement partout au Québec « Une chanson à l'école » avec les élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année.  Le service des petits déjeuners a commencé cette semaine.</p> <p>M. Beaudry souhaite un bon retour à tout le monde.</p> <p>Le nombre de nos élèves est à 624.</p> <p>Pendant ce mois de septembre, on analyse le projet d'aide à la classe. On a bonifié les heures des éducatrices du service de garde, qui connaissent notre école et nos élèves, pour alléger la tâche non pédagogique des enseignants. L'apport et le soutien sont très positifs.</p>	<p>CE-23-24-14</p>
--	--	--------------------

	<p>Pour <b>le plan de lutte contre la violence et l'intimidation</b>, la loi a été modifiée en date du 15 septembre 2023. La loi prévoit qu'il y a, maintenant, une section spécifique pour la <b>violence à caractère sexuel</b>. Le plan prévoit inclure obligatoirement une formation pour tout le membre du personnel. Un parent, qui accompagne fréquemment aux activités ou un entraîneur sportif devront aussi suivre une formation sur la violence et l'intimidation.</p> <p>Le nouveau <b>Protecteur national de l'élève</b>, Me Jean-Francois Bernier, est en fonction. Des protecteurs régionaux ont aussi été nommés. La protectrice de notre région est Me Esthel Née. Dans le cas où un parent voudrait signaler une situation de violence à caractère, ce dernier peut communiquer directement avec la protectrice régionale de l'élève, sans suivre le processus habituel de traitement des plaintes du CSSPO.</p> <p>L'enjeu de <b>la circulation aux alentours de l'immeuble Limoges est très difficile</b>. Matin comme soir, on continue de sensibiliser les parents. Un message sera envoyé au <b>policier-éducateur</b> pour qu'il puisse faire la sensibilisation et assurer une plus grande présence policière aux heures de pointe.</p> <p><b>Les brigadiers juvéniles</b> sont en fonction, chapeauté par le directeur de l'école.</p>	
<b>10. Varia</b>	<p>Mme Pepin demande un suivi concernant la réflexion entourant <b>les programmes pédagogiques particuliers</b>.</p> <p>M. Simon mentionne qu'aucune décision n'est annoncée par le CSSPO concernant le programme IB et les classes à rythme accéléré. Plusieurs questions demeurent sans réponses. Le comité a acheminé ses recommandations à la direction générale.</p>	
<b>11. Prochaine rencontre</b>	<p>La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra <b>le mardi 17 octobre 2023 à 18h30, au local A121 de l'immeuble Limoges</b>.</p>	
<b>12. Levée de la réunion</b>	<p>La réunion est levée à <b>20h46</b>.</p> <p><b>Proposé par</b> : Véronique Pepin <b>Secondé par</b> Christine Gévry</p>	<b>CE-23-24-15</b>

